

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 53 (1917)
Heft: 43

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

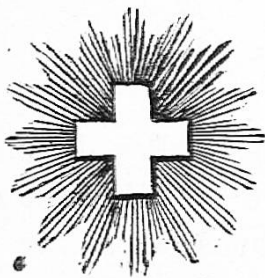
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIII^{me} ANNÉE

N^o 43
Série A



LAUSANNE

27 octobre 1917

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : A propos d'une brochure bien originale. — La gymnastique sans engins. — Rapport présenté à l'assemblée constituante du faisceau vaudois des associations de fonctionnaires, employés et ouvriers à traitement fixe. — Informations : Cours de dessin. Au corps enseignant vaudois. — A la Société pédagogique genevoise.

A PROPOS D'UNE BROCHURE BIEN ORIGINALE

C'est de la brochure de M. le professeur *H. Roorda* que nous voulons parler, celle que les *Cahiers Vaudois* ont publiée sous ce titre assez paradoxal : *Le Pédagogue n'aime pas les enfants*.

M. Roorda n'est pas, que nous sachions, un collaborateur de notre journal, bien que le soussigné ait eu l'honneur jadis d'y être pris à partie par le vigoureux pamphlétaire. Il nous permettra bien aujourd'hui de signaler aux lecteurs de *l'Éducateur* quelques-unes des idées de son ouvrage et de dire en même temps ce que nous en pensons.

« Je me propose de montrer que les écoles d'aujourd'hui sont mauvaises, et qu'on pourra les améliorer beaucoup dès qu'on le voudra *réellement*... »

« En disant du mal des écoles d'aujourd'hui, je vais sans doute exagérer ; j'en avertis loyalement le lecteur. Et, d'abord, en parlant de ces écoles, je ne mentionne que leurs défauts. Il n'en faudrait pas conclure que la vie y est intolérable. Depuis vingt-cinq ans, j'y passe, chaque semaine, des moments très agréables. Ceux qui y donnent des leçons sont de braves gens ; et l'absurdité de nos méthodes d'enseignement est atténuée par le bon sens et par la bonté de ceux qui les appliquent. Les pédagogues que je connais diffèrent tous plus ou moins de celui que je combats, et il y en a qui ne lui ressemblent d'aucune manière. Cela ne m'a pas empêché de dire : *le pédagogue n'aime pas les enfants*. Il ne les aime pas assez puisqu'il ne proteste pas contre le régime scolaire auquel ils sont soumis. D'autre part, en personnifiant les tendances détestables de notre vieille pédagogie, je les attaquerai avec plus d'entrain. Et puis, il me fallait un titre. »

Ces déclarations par lesquelles débute le livre nous révèlent plus ou moins le caractère du débat, et même celui de l'auteur. Nous entendrons des propos sérieux et badins, des accusations sévères et des plaisanteries spirituelles, agréablement entremêlées d'amusantes boutades et de raisonnements ardu. Et de cette lecture entraînant, même palpitante d'intérêt, il reste une impression de sincérité profonde, de réalité vécue qui emporte souvent la conviction.

M. Roorda s'en prend à l'organisation scolaire, aux programmes, aux manuels, plus qu'aux « pédagogues ». Mais, en définitive, c'est bien à ceux-ci qu'il en veut. Et il met dans son blâme tant de fine bonhomie que nul ne songe à lui garder rancune. Qui pourrait s'offusquer de rencontrer des passages comme celui-ci :

« Des hommes *compétents* (des géographes évidemment) trouvent que nos enfants ne reçoivent pas à l'école un nombre suffisant de leçons. Etudier la géographie chaque semaine, six ans de suite, de l'âge de dix ans à l'âge de seize ans (après avoir reçu déjà quelques notions à l'école enfantine), cela ne suffit pas. On nous dit qu'il s'agit de donner à l'écopier l'*esprit géographique*, afin que ses *connaissances civiques*.... Mais ces fariboles mises de côté, il reste ce fait : les maîtres de géographie veulent donner autant de leçons que les maîtres d'histoire. »

Ce que M. Roorda condamne donc ici, c'est l'abus de la dose pour chaque discipline, basé sur ce raisonnement simpliste :

« L'enfant s'instruira *évidemment* plus si on lui donne sept leçons dans le courant de la journée que si on ne lui en donne que six. »

Et l'audacieux censeur ajoute en matière de réflexion ironique :

« Il existe sûrement quelque part des pédagogues ayant des marchandises à placer qui ont dû remarquer qu'il s'écoule beaucoup d'heures utilisables entre le moment où les enfants se lèvent et le moment où ils se couchent. Or la quantité de travail accompli est directement proportionnelle au temps employé ! Parbleu ! Exemple : Une fontaine a rempli le tiers d'un bassin en quatre heures. En douze heures elle remplira donc tout le bassin. »

Avec tout autant de raison M. Roorda s'attaque à la division des écoles en primaires et secondaires :

« Pourquoi différencier prématurément deux écoles, puisque le hasard réunira, dans l'une comme dans l'autre, les intelligences les plus fines avec les plus grossières ? Si l'une vaut mieux que l'autre, né gardons que la meilleure des deux. Les enfants très jeunes ont les mêmes besoins fondamentaux ; et l'on pourrait

pendant quelques années, les soumettre au même régime fortifiant. (Je ne dis pas : à la même contrainte.) »

....« A l'Ecole, l'enfant apprend à lire, à écrire et à compter. Cela est fort bien. Mais il suffirait de retenir l'écolier de 8 h. à 10 h. du matin, sept ou huit ans de suite, pour lui enseigner cette science rudimentaire. Or, l'Ecole veut occuper dans notre vie une place beaucoup plus grande. Elle veut richement meubler les chambres de notre mémoire ; elle veut nous apprendre à penser ; elle veut réformer notre caractère ; elle veut nous moraliser et faire de nous de bons citoyens. Elle a même la prétention, en dépit des apparences, d'assouplir et de fortifier nos muscles ; elle veut tout faire. Et comme cela exige beaucoup de temps, elle nous prend presque toute notre enfance ; elle nous immobilise durant des milliers d'heures dans l'attitude de l'écolier qui écoute ou qui fait semblant. En hiver, quand les journées sont courtes, l'enfant, s'il est zélé ou craintif, ne peut songer du matin au soir, qu'à ses devoirs envers l'Ecole. Et, en été, son insouciance n'est pas beaucoup plus grande. Il a peut-être une mère ou un père clairvoyants dont la sollicitude inquiète pourrait le protéger contre le zèle indiscret du pédagogue. Mais il ne suivra pas leurs conseils, car il doit consacrer tout son temps à l'accomplissement de ses tâches réglementaires. »

M. Roorda consent à ce que l'école enseigne à tous la table de multiplication, l'orthographe de tous les mots simples, et aussi, si cela ne coûte pas trop cher, celle de quelques mots difficiles. Il admet que dans certaines leçons tous les écoliers fassent la même chose ; mais, à côté de ce domaine où l'instruction peut être obligatoire et uniforme, n'y en a-t-il pas un autre où la diversité et la liberté doivent être admises ?

« L'Ecole, qui est maîtresse chez elle, impose à tous ses élèves l'étude de tous les sujets qu'il lui plaît de mentionner dans ses programmes. »

La conclusion de ce chapitre : *il y a deux écoles*, est singulièrement redoutable ; la voici :

« Ignorant systématiquement les aptitudes, susceptibles d'être cultivées, que ses élèves possèdent, le pédagogue, spécialiste inconscient, s'efforce de leur communiquer à tous son propre savoir et sa propre virtuosité.

» Il existe beaucoup d'écoles où les jeunes gens peuvent se spécialiser. Mais nous n'avons pas encore celle où l'enfant pourra s'épanouir. »

Avant de poursuivre notre rapide aperçu, il est peut-être à propos de dire au lecteur notre sentiment sur ces premières pages de l'écrivain satirique.

L'auteur a raison de se plaindre de la surcharge des programmes obligatoires, s'il s'agit d'écoles que les enfants sont tenus de fré-

quenter. Et si son blâme s'adressait à l'école primaire de chez nous ou d'ailleurs, et que ce blâme se trouvât fondé, nous devrions immédiatement entreprendre une réforme radicale de notre système scolaire.

Mais il y a quelques réserves à faire sur la portée des critiques de M. Roorda et sur le milieu social auquel elles s'adressent.

Nous considérons le point de vue où s'est placé le critique comme parfaitement justifié ; oui, il faut que l'enfant s'épanouisse et qu'il vive sa vie d'enfant, aussi bien qu'il doit vivre plus tard celle d'homme. Et l'Ecole doit tendre à réaliser toujours mieux cette destinée en s'adaptant aux besoins, aux goûts, aux aspirations de cet âge : mieux elle aura compris l'enfant, mieux elle l'aidera à se préparer à sa tâche future.

Mais c'est précisément à quoi tendent les efforts de beaucoup de psychologues et de pédagogues modernes dans des milieux et des circonstances divers. Il serait équitable d'en tenir compte davantage que ne le fait M. Roorda. Il le laisse bien entendre ici et là, mais pas assez clairement. Chez nous, à Lausanne, à Genève, et ailleurs, il y a des écoles où l'enfant est heureux, où il s'épanouit, où il fortifie son corps, son esprit pour une carrière conforme à ses goûts et à ses aptitudes. Que ces institutions soient encore trop rares et trop soumises au joug des traditions, c'est fort possible ; toutefois, plusieurs d'entre elles — et nous visons ici certains établissements publics ou privés — ont réussi à éviter le surmenage, la monotonie et l'ennui. Elles ne rencontrent pas toujours l'approbation des parents ni celle des esprits dirigeants, mais elles ont le mérite que recherche M. Roorda, celui de convenir aux enfants. Eh bien, sachons leur rendre hommage et leur décerner l'éloge qui leur est dû.

Cela dit, nous sommes prêt à suivre M. Roorda dans des auditoires où règne le dégoût de l'étude et la morne tristesse, encore qu'il nous soit permis de lui dire que, dans la vie, le devoir n'est pas toujours amusant, qu'il est même des moments où la besogne est rude ou monotone. Ah ! nous voulons bien admettre que ces heures-là reviennent trop souvent dans certaines classes et que des « pédagogues » ne négligent rien pour les multiplier.

Le chapitre que M. Roorda consacre aux *manuels* est peut-être plus désopilant qu'instructif; mettons que l'auteur l'ait introduit là en guise d'entremets, et passons outre. *Le pédagogue est un spécialiste* est d'une tout autre inspiration: à nos yeux, c'est le chapitre le plus *vrai* de tout le livre, celui qui fera réfléchir tous les éducateurs dignes de ce nom. Mais il faut aller aux pages 42 à 69 pour trouver sous le titre: *Déplorables conséquences d'un principe faux* le morceau le plus savoureux et le plus substantiel de l'œuvre. Si les collégiens mettent le nez à cet endroit, ils le liront jusqu'au dernier passage et diront unanimement: « Ça, c'est tapé! » Et nous, parents ou vieux maîtres d'école, nous ajouterons: « En effet, et pourtant voilà des erreurs et des abus que des plumes célèbres ont stigmatisés bien des fois; mais ils reparaissent plus vivants que jamais. » C'est le croquis très exact d'une classe de collège à l'heure des leçons: enfants enfermés, assis et inoccupés, que le moindre incident amuse ou inquiète, et pour qui une heure de congé imprévu est une aubaine délirante; prévenus soumis à l'interrogatoire insolite du maître devenu juge, et dans lequel il faut jouer au plus fin; scènes du samedi quand l'écolier montre à son père les mauvaises notes qu'il a attrapées; *compte des fautes*— plus facile à établir que celui des progrès, qui permet de dresser cette comptabilité du savoir, maudite bien des fois mais toujours florissante; remarques très fines, du genre de celles-ci:

« Il est d'autant plus nécessaire à un maître de recourir à l'emploi de ces stimulants (les mauvaises notes) que ses leçons sont moins intéressantes. — C'est quand on est jeune qu'on s'émerveille le plus facilement devant la beauté des choses nouvelles; et pourtant ce n'est pas à l'école que la science nous a paru la plus belle. — La bêtise de l'écolier peut contraster fortement avec l'intelligence de l'enfant. — Le savoir de l'écolier est bien plus la récompense de sa docilité que le fruit de son activité. — Pour des êtres très jeunes, ce n'est pas la pensée du savant qui est difficile à saisir: c'est celle du pédant. »

Toute cette partie du réquisitoire ou de l'acte d'accusation, comme on voudra, est imprégnée de saine et forte pédagogie. Il y a des conclusions extrêmes, des propos bien audacieux; mais, franchement, nous n'oserions pas soutenir la contre-partie; notre sentiment est que derrière ces déclarations générales si tranchantes, il y a des exemples concrets assez nombreux pour constituer un dossier accablant.

Comme M. Roorda, nous déplorons le fâcheux abus des notes bonnes ou mauvaises ; la détestable manie du jaugeage des esprits ; le culte superstitieux — presque fétichique — des mots tenant lieu d'idées ; l'emploi des abstractions et des généralités au début des études ; enfin l'extinction de la spontanéité, de l'initiative de l'élève. Ces erreurs si préjudiciables au succès de l'éducation morale et intellectuelle des classes dites cultivées et au bonheur de l'enfance studieuse, nous ne les réprouverons jamais trop vigoureusement. Sur ce point M. Roorda est en nombreuse compagnie de « pédagogues » d'ordre primaire, secondaire et universitaire. Pourquoi ne s'unissent-ils pas pour provoquer une salubre réforme ?

A ce sujet, nous nous demandions un peu anxieusement : « Le terrible pamphlétaire prendra-t-il autant de plaisir à réédifier qu'à démolir ? Sa verve satirique sera-t-elle tarie dès qu'elle aura produit l'effet voulu ou ira-t-elle chercher d'autres plaies à mettre à nu ? Et lui-même a-t-il une doctrine positive à enseigner ? N'est-il pas plutôt l'adversaire que l'apôtre des systèmes d'éducation ? »

Les dix pages consacrées à décrire *une école meilleure* ne sont pas suffisantes pour relever ce que soixante pages ont mis à néant. Pourtant cette partie contient des idées, des conseils très suggestifs, sans être nouveaux. Il y a heureusement, même dans les milieux que vise l'auteur, des maîtres qui mettent l'*activité* de l'enfant, c'est-à-dire l'*exercice* avant la *formule* ; les exemples avant la règle ; il en est qui introduisent le *jeu* — au sens psychologique du mot — dans les travaux intellectuels les plus sérieux ; enfin, il existe des écoles qui pratiquent le système du *self-government* sur toute la ligne avec un réel succès.

Mais il est probable que ces cas sont encore exceptionnels. Peut-être n'ont-ils pas rencontré l'approbation du public, de l'autorité et des collègues eux-mêmes ? Puis le découragement est venu et l'on est retombé dans la routine.

Tout ce que dit M. Roorda de l'intérêt que met l'enfant à construire, à imaginer, à perfectionner quelque objet en bois, en carton, en métal, est très juste. L'école peut se servir de ces heureuses dispositions pour alimenter ses leçons : elle le fait quelquefois ;

pas assez, c'est vrai. Mais il faut tout de même admettre que l'enfant qui n'irait à l'école que trois heures par jour aurait le temps de faire bien des choses utiles et amusantes durant ses longues heures de liberté.

Dans ce programme, fort beau sur le papier, que nous ne pouvons songer à analyser de près — l'auteur, croyons-nous, ne l'a pas dressé dans la pensée qu'on le prendrait au mot — il est entre autres une lacune que nous devons signaler, puisqu'elle ne figure pas dans les *objections* de la fin de l'ouvrage. L'Ecole de M. Roorda est celle de la *suggestion*, de l'*initiation*, de l'*investigation*, de la *multiplicité des intérêts*. Tout cela est bien, mais elle ne cherche pas assez à créer des *habitudes*. Or l'enfant a besoin de contracter à l'école, comme dans sa vie propre, des habitudes d'activité qui se répètent et se prolongent assez pour devenir inconscientes. Il ne suffit donc pas que l'écolier soit initié, émerveillé, enthousiasmé : il faut encore de l'entraînement, c'est-à-dire des répétitions, des exercices gradués très nombreux, qui pourront paraître fastidieux à certains disciples de l'honorable apôtre de l'Ecole meilleure. Mais on ne sortira jamais de là : après la découverte de la vérité, vient son application, ce qui suppose inévitablement des *devoirs* multiples, plus ou moins variés, pas toujours amusants. Il nous semble que M. Roorda néglige trop — théoriquement du moins — ce côté du problème. A-t-il craint que reparût la redoutable monotonie qu'il s'évertue à pourchasser ?

Enfin, il nous reste à espérer que cette brochure si radicale suscite un nouvel élan des esprits vers plus de lumière en ce qui touche l'éducation de l'enfant, et surtout qu'elle tende à préparer une ère nouvelle plus heureuse que celle où nous vivons ! Le bonheur de l'enfant amènera peut-être celui des peuples.

Qui sait ?

U. BRIOD.

La gymnastique sans engins.

La gymnastique est l'une des rares branches d'enseignement qui puisse prétendre, dans son état actuel, à satisfaire aussi bien les besoins et les désirs de l'enfant, que les exigences des psychologues et des théoriciens de l'éducation.

Il est bien certain qu'en général, et justement parce qu'elle contraste violemment avec l'école assise et immobile, la gymnastique est aimée des enfants. L'écolier voit venir cette leçon avec plaisir et, comme l'écrivait un jour une de

mes élèves, « la gymnastique est la joie de l'école ». N'y a-t-il pas là un levier puissant ? Et ceux qui n'enseignent la gymnastique qu'irrégulièrement, avec mauvaise grâce, ou qui font mine de la mépriser, se rendent-ils bien compte qu'ils se privent ainsi d'une source de sympathie, d'intérêt, d'affection, et qu'ils frustreront leur classe d'une partie de son entrain, de sa vaillance et de sa gaieté ?

Mais il y a plus encore. On peut affirmer que notre méthode suisse de gymnastique — celle du manuel fédéral de 1912 — est l'une des meilleures qui existent, tant par le choix même des exercices que par la manière de les enseigner. Si notre méthode n'a rien qui nous appartienne absolument en propre, elle rachète ce défaut d'originalité par son éclectisme intelligent : elle a su prendre à chaque système ce qu'il y a de meilleur. Elle ne rejette pas complètement la gymnastique suédoise qui, pratiquée exclusivement, ennue les élèves et se révèle insuffisante à former le caractère et l'esprit de décision, mais qui reste indispensable pour la correction des attitudes vicieuses : elle la combine harmonieusement avec les méthodes françaises de Dennuy et de Georges Hébert, sans renier enfin nos traditions nationales.

Rien n'est plus intéressant pour le maître qu'un tel enseignement. Mais beaucoup semblent ne pas s'en douter : il règne parfois dans les milieux pédagogiques un certain dédain pour la gymnastique, que l'on considère volontiers comme une discipline accessoire, voire négligeable. Je ne veux pas dire seulement que l'on ne comprend pas assez la nécessité de l'éducation corporelle, mais encore que l'on a l'air de se figurer que l'enseignement de la gymnastique exige peu d'intelligence et qu'il est presque indigne d'un homme cultivé. Je voudrais m'inscrire en faux contre cette opinion. Il ne faut pas moins d'intelligence et de culture pour bien enseigner la gymnastique qu'il n'en faut pour être un bon maître dans n'importe quel autre domaine.

L'évolution actuelle des idées sur l'éducation physique vient au contraire élever et grandir le rôle intellectuel de la culture corporelle. Dans un article extrêmement remarquable de la *Revue pédagogique* de septembre 1916, le Dr Jean Philippe s'applique à montrer que l'on ne fait rien de bon en gymnastique, si le cerveau, si la pensée n'entrent en jeu : « Impossible, dit-il, de faire l'éducation motrice de l'enfant, si l'on ne demande aux exercices corporels qu'une exécution ou une détermination machinale de gestes dans l'espace. Il faut au contraire le faire penser à ses mouvements en même temps qu'il les exécute, suivre en lui-même leur développement et leurs principales étapes.

» *L'exercice corporel automatique, sans intelligence ni conscience, peut être hygiénique, mais n'est pas éducatif, parce que l'action sur le cerveau est la seule qui compte.* »

Mais, dit-on souvent, nous enseignerions volontiers la gymnastique, seulement nous n'avons ni locaux ni engins. Que voulez-vous que nous fassions ? Eh bien, le Département militaire fédéral a prévu cette objection et j'ose dire qu'il l'a brillamment réfutée, non pas seulement par des paroles, mais par des actes. En 1916 déjà, il organisa en Suisse allemande des cours de gymnastique pour les maîtres qui ne possèdent ni appareils, ni salle, et cette année a eu lieu à Aigle, du 26 au 30 août, le premier cours de ce genre pour la Suisse romande.

Tout un cours de gymnastique en plein air et sans toucher à un engin? Mais un tel programme doit être mortellement ennuyeux! Que l'on se détrompe et que l'on demande aux 32 participants au cours d'Aigle ce qu'ils en pensent! Marches, courses, préliminaires, sauts, levers, lancers, jets, luttes de traction et de répulsion, jeux : il y a là, sans sortir du Manuel fédéral, toute la matière d'une éducation physique complète et singulièrement attrayante¹.

Il y a, de par le monde, un certain nombre de maîtres d'école qui se sentent fatigués, surmenés, découragés, et que la neurasthénie guette. Je crois que le meilleur remède que l'on puisse leur prescrire, c'est la participation à l'un de ces cours. Quand ils auront, comme nous, travaillé sept heures par jour torse et pieds nus, vécu cette vie à la fois disciplinée et libre, goûté cette exquise camaraderie, parcouru le chemin qui mène à la place d'exercice en chantant à pleine gorge, ils auront fait la meilleure des cures, car, comme le montre si bien M. Pierre de Coubertin dans ses *Essais de Psychologie sportive*, le repos ne consiste pas tant à ne rien faire qu'à faire *autre chose*, à faire surtout le contraire de ce que l'on fait d'ordinaire. Or à nous qui commandons rien ne nous est plus salubre que d'obéir; nous qui enseignons, rien ne nous repose comme de nous refaire élèves; nous qui sommes des sédentaires et qui vivons entre les quatre murs d'une classe, rien ne nous fait plus de bien que cette vie active au grand air et au grand soleil.

Et si les directeurs des cours sont, comme c'était le cas à Aigle, MM. Hartmann et Guinand; si le président des élèves est M. l'inspecteur John Thorin; si la charge de *cantus magister* est confiée à un homme de talent et d'entrain comme M. James Juillerat, on peut être certain qu'aucun des résultats que l'on est en droit d'espérer d'un tel cours ne sera manqué.

ALBERT CHESSEX.

RAPPORT

*présenté à l'assemblée réunie à Lausanne le 23 septembre 1917
en vue de constituer un faisceau vaudois des associations de fonctionnaires,
employés et ouvriers à traitement fixe.*

Lorsque les montagnards de la Suisse primitive songèrent à créer leur première Ligue perpétuelle, ils ne lancèrent dans leurs vallées ni circulaire, ni invitation écrite : ce fut à la fois plus simple et plus grand, plus fruste et plus noble. Mais il est un point sur lequel nous sommes en parfait accord avec le scribe qui rédigea le texte latin du pacte du 1^{er} août 1291. Dans le préambule du contrat il dit entre autres : « *Considérant la malice des temps.* » Nous dirions aujourd'hui : « *la gravité des temps.* » Si les termes semblent s'opposer, la substance en est identique, traduisant un seul et même jugement.

Oui, Messieurs, c'est bien la gravité ou la malice des temps qui a provoqué notre séance de ce jour, c'est elle qui pousse les *traitements fixes* à s'unir en un faisceau pour l'étude des questions les intéressant tous. La vibration produite par l'initiative de l'Association bernoise, le succès absolument inattendu de

¹ Voir à ce propos les leçons de M. Hartmann que publie actuellement la partie pratique de l'*Educateur*.

notre convocation, constituent des faits contre lesquels toute controverse philosophique viendrait se briser infailliblement.

Pour comprendre ce mouvement et en déduire les conséquences, essayons de jeter un coup d'œil rapide sur les événements qui se sont succédé depuis le début de la guerre, en tant qu'ils appartiennent à notre cause.

1^{er} stade, 1914.

La guerre ! Le spectre depuis longtemps redouté se dresse soudain devant nos yeux effarés. Le mouvement intense de la vie moderne se trouve subitement paralysé, comme celui d'une ruche dans laquelle on injecte de la fumée. Plus de voyageurs dans nos gares, plus de crédit dans les banques ; le numéraire disparaît dans les pieds de bas, comme par enchantement. A bout de ressources, où craignant cette éventualité, plusieurs administrations songent à réduire de moitié les traitements de leur personnel.

Mais le danger d'invasion s'éloigne ; les magasins, dévalisés au premier moment, rouvrent leurs portes ; les prix ont peu haussé ; nous respirons... La guerre, d'ailleurs, ne saurait durer !...

2^e stade, 1915.

Pour réaliser des économies dans son budget trop chargé, la Confédération suspend toutes les augmentations nouvelles dues dans l'année en cours à ses fonctionnaires, employés et ouvriers permanents. Cette mesure est justifiée par un sophisme déconcertant : « Il serait cruel d'enlever quelque chose à celui qui jouit ; il vaut mieux ne rien donner à celui qui attend, parce qu'il est déjà accoutumé à vivre de moins. »

Nous n'avons jamais pu admettre ce point de vue, malgré l'inquiétante prophétie sur laquelle il semblait fondé, et que saint Luc nous rapporte en ces termes : « On ôtera à celui qui n'a pas. »

Les sacrifices deviennent amers quand ils sont demandés de cette façon. Dans la nécessité commune, tous doivent prendre une part équitable des charges et des peines, ou bien l'égalité proclamée par la loi n'est plus qu'un mot vide de sens. Si une réduction était nécessaire, elle devait être appliquée à tous les traitements, sans que les plus cossus en fussent exceptés.

Le bon sens, — nous voulons dire celui de la justice, — a d'ailleurs fini par triompher. Adoptée un moment par plusieurs administrations cantonales, communales et particulières, la théorie fédérale de la « *suspension des augmentations annuelles sans atteinte aux situations acquises* » s'en fut rejoindre les privilèges moyenâgeux dans la crypte des erreurs vaincues.

Pendant ce temps, il est vrai, les exportateurs de fromages réalisaient une fortune à la fois légale et illégitime.

3^e stade, 1916.

Les effets économiques de la guerre commencent à se faire sentir plus vivement chez tous ceux dont les revenus sont rigidement fixés en espèces légales. L'abaissement de la valeur comparative du franc, qui se manifestait depuis plusieurs années déjà, se précipite vers une limite que les économistes les plus entendus ne sauraient prévoir. Ceux qui produisent, transforment ou vendent peuvent se récupérer par une élévation proportionnelle — souvent progressive —

de leurs prix de vente ; pour certaines classes d'ouvriers, les salaires journaliers ou hebdomadaires atteignent des chiffres réjouissants et compensateurs.

Enfermés dans la camisole rigide de leur fixité, les fonctionnaires, employés et ouvriers permanents s'agitent avec angoisse devant leurs budgets bouleversés. Un seul remède s'offre à leurs maux : les allocations pour renchérissement de la vie. Les industries les plus prospères ouvrent la marche, parce qu'elles le peuvent facilement, puis les Etats, les communes, les entreprises privées entrent dans la voie sur la demande des corporations. Les résultats sont parfois réjouissants, parfois inégaux et puis, hélas ! presque toujours insuffisants devant l'ascension vertigineuse du coût de l'existence. Quand cela finira-t-il ? L'impôt de guerre, pourtant, a été joyeusement consenti et payé par nombre de fonctionnaires et d'employés qui n'en menaient pas large.

En ce qui concerne notre canton, nous tenons à affirmer bien haut, parce que nous avons pu nous en rendre compte directement, la sollicitude de notre Conseil d'Etat envers les salariés. Placé devant une situation budgétaire inquiétante, il a examiné avec bienveillance les requêtes qui lui étaient soumises et il eût bien voulu, souvent, pouvoir faire davantage. Nous, qui avons dû frapper à sa porte pour exposer la situation précaire de nos mandants, nous garderons toujours un souvenir ému aux hommes qui ont le périlleux honneur de diriger le ménage cantonal dans ces temps orageux et troublés.

N'avons-nous pas vu, tout récemment, nos vénérés magistrats s'élever contre ceux qui ont profité de la calamité publique pour édifier leur fortune personnelle, comme le firent jadis les acheteurs des biens nationaux ? N'ont-ils pas mis un frein énergique à l'accaparement des céréales que tentaient des marchands sans scrupules dans la période qui précéda la promulgation de l'arrêté fédéral ?

Ce faisant, ils agissaient dans l'intérêt de l'ensemble, mais tout spécialement dans le nôtre.

Les autorités communales de Lausanne ont été aussi au-dessus de tout éloge dans les efforts qu'elles ont faits pour assurer l'alimentation de la ville.

Un autre devoir s'impose impérieusement à nous, celui d'adresser à la presse le juste hommage des salariés pour l'esprit de justice et de large équité dans lequel elle a traité les questions qui nous intéressent. A maintes reprises, elle a exposé et soutenu les revendications de ceux que la situation actuelle serre dans un étai. Pour ne pas créer de jalousie, je ne citerai ni un nom, ni un article (vous suivez cela de trop près pour qu'il soit nécessaire d'insister) ; je me bornerai à constater que l'étude faite par M. le professeur Bonnet, de la Chaux-de-Fonds, sur « *la dépréciation monétaire et les traitements fixes* » a été reproduite par tous nos grands journaux vaudois.

4^e stade, 1917.

Les événements prennent un telle tournure aujourd'hui que ni la sollicitude des autorités, ni la sympathie de la presse n'y peuvent rien, ou du moins n'ont le pouvoir de les enrayer. A nous de nous aider, à nous d'agir aussi. Il y a trois jours, M. Chuard posait devant l'Assemblée fédérale la question du trust des cuirs, ce cauchemar des papas qui ont à chausser des pieds agiles et destructeurs.

M. le syndic Maillefer, premier magistrat d'une commune de 70 000 âmes, en était réduit lui-même à signaler au Conseil fédéral le pouvoir occulte et inquiétant dont disposent les marchands de combustibles.

Qu'est-ce à dire, sinon que les questions dont nous sommes préoccupés ont débordé de beaucoup les frontières cantonales et ne peuvent être résolues par nos autorités ? C'est sur le terrain fédéral qu'elles seront débattues, là que nous devons les affronter : voilà pourquoi la Ligue suisse des fonctionnaires, employés et ouvriers à traitement fixe rencontre, chez la plupart des corporations, un accueil non pas sympathique, mais vibrant.

On ne nous accusera pas d'être les premiers à entrer en lice. Producteurs et commerçants s'unissent en de puissantes fédérations qui entendent intervenir, toutes armes dehors, dans la lutte qui se livrera autour du futur tarif douanier ; ceux qui s'appellent les « prolétaires » sont depuis longtemps organisés en syndicats fermés pour la défense de leurs intérêts. Nous, qui ne sommes pas des prolétaires à cause du traitement fixe qu'on nous envie, nous qui ne produisons rien et ne vendons rien, au sens matériel de ces mots, serons-nous donc placés demain entre l'enclume qui résiste et le marteau qui frappe ?... Messieurs, nous sommes en droit de nous le demander.

Mais précisons. La Ligue des paysans, organisée et dirigée par l'homme de fer qu'est le Dr Laur, travaillera avec énergie à faire élever autant que possible la barrière douanière en ce qui concerne les produits de l'agriculture, pour ne pas perdre peu à peu tout le bénéfice de la situation actuelle. Elle travaille déjà à faire élever autant que possible les prix maxima des denrées ; par l'organe de son secrétaire permanent, elle se plaint à jet continu de la rareté de la main-d'œuvre, alors que le moindre lopin se loue à un prix fantastique, deux faits qui semblent en opposition absolue.

Cela dit, Messieurs, nous ne pouvons nous associer à ceux qui posent en principe que les paysans cherchent à affamer les habitants des villes.

S'il en est un certain nombre qui sont grisés par le gain au point d'en avoir perdu tout sentiment d'altruisme, qui cachent leur égoïsme féroce sous le prétexte que les citadins sont des fêtards remplissant les cafés, les cinémas et les théâtres, ils sont légion les petits agriculteurs pour qui le renchérissement annule les bénéfices, et que les mobilisations répétées mettent dans un cruel embarras.

Reconnaissons aussi que le paysan avait peut-être une petite revanche à prendre du dédain dans lequel on tenait parfois sa profession.

Nous avouerons également que la diminution énorme des emblavures, consécutive à l'avilissement des prix, fait courir à notre pays le plus sérieux danger.

Pour avoir été justes envers les paysans, notre conclusion en sera-t-elle amoindrie ? Nous ne le croyons pas ; elle nous paraît renforcée, au contraire. Et cette conclusion, la voici :

Si le Dr Laur entend que le pain et le lait de nos enfants deviennent artificiellement des articles de luxe, nous nous y opposerons de toute notre force collective.

Le compte rendu de l'assemblée de Zurich nous montre (peut-être sommes-nous dans l'erreur ?) que les orateurs ont surtout visé les agrariens. Nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec eux sur ce point.

D'autres associations, moins nombreuses et plus sournoises, tendent à trans-

former en *trusts* d'autres branches très importantes de l'alimentation, mais surtout le vêtement.

Le commerce des tissus, par exemple, réalise sans bruit des bénéfices énormes, que la coquetterie humaine, jointe à l'absence de renseignements sûrs, nous empêche de discerner.

Les industriels du cuir sont des rois qui font peser sur leurs sujets les lourds impôts dont les anciens d'Israël se plaignirent au fils de Salomon. La concurrence étrangère étant supprimée, il faut bien profiter de l'aubaine. En réponse aux récriminations de ceux qui se ruinent, les monteurs de trusts diraient volontiers comme le cardinal Mazarin, italien de naissance : « Qu'ils zantent, pourvu qu'ils payent ! »

Et les marchands de combustibles, parlons-en. Non pas qu'ils réalisent des bénéfices anormaux, tels ceux des exportateurs de fromage, mais ils sont craints et choyés comme les dispensateurs suprêmes des calories infra-terrestres. Ecoutez plutôt : « Vous étiez notre client avant la guerre ? — Non, Monsieur, je me fournissais auprès des employés communaux. — Eh bien, Mademoiselle, adressez-vous aux employés communaux ! »

Or c'est la Suisse tout entière qui a obtenu du charbon moyennant des compensations, et lesquelles ! Il nous paraît donc inadmissible que les marchands aient la faculté de surchauffer M. X. en laissant geler M. Y. Si charbonnier est maître chez lui, il y a quelqu'un de plus puissant encore que le charbonnier, et c'est Monsieur « Tout le monde ». Nous espérons vivement que cette question pourra être reprise par notre faisceau vaudois si l'intervention de M. Maillefer reste lettre morte.

Que les fabricants de tabac s'entendent pour prélever avant le temps l'impôt qui plane sur ce produit, cela ne nous importe guère, puisque la fumée n'est pas du tout nécessaire aux poumons. Pour peu que les clients le veuillent, il leur serait aisé de répondre par le boycott à toute nouvelle élévation des prix. Mais parce que la chose est possible, soyez sûrs qu'elle ne sera pas faite.

En face de toutes ces ligues, avouées ou non, qui règnent en maîtresses sur les prix de beaucoup d'articles indispensables, la nôtre serait-elle un luxe ? Nous ne le croyons pas, malheureusement. De deux choses l'une : ou bien il faudra que nos salaires soient doublés si la course au renchérissement continue, ou bien nous ne pourrons plus faire face à nos charges sociales.

Ce mot de charge nous amène directement à une autre partie de notre sujet : nous voulons parler *des impôts*.

Les lois sur la matière atteignent de plein fouet les traitements fixes que chacun connaît : le fonctionnaire, l'employé, l'ouvrier même paye jusqu'au dernier sou ce qu'il doit à la Confédération, au canton et à la commune. Cela est juste et honnête, et nous ne voudrions pas qu'il en fût autrement... Oui, mais combien de gens glissent dans les mailles du filet sans y laisser la plus petite écaille ! Combien qui vont, mis comme des princes et surtout comme des princesses, tendre dédaigneusement leur trop mince bordereau au modeste employé qui encaisse en se disant : « Moi, je paye cinq fois plus et je suis pourtant un pauvre en présence de ce contribuable. »

En parcourant le rapport du Département des Finances, nous nous sommes dit souvent : « Si chacun payait les impôts qu'il doit, l'Etat prêterait de l'argent

au lieu d'en emprunter. » Il y a bien l'inventaire au décès, mais comment vérifier après coup l'exactitude de la rubrique *produit du travail* ? Et puis les titres au porteur sont si impersonnels, si merveilleusement souples et glissants !

Tant que la situation était normale, nous n'avons rien dit, estimant que la fixité de nos salaires compensait leur notoriété. Demain l'impôt de guerre sera renouvelé et les autres contributions seront augmentées : ne pourrions-nous pas demander, tous ensemble, que des mesures soient prises pour éviter le coulage actuel, et assurer un contrôle plus efficace des déclarations fantaisistes déposées par tant de gens dont le credo peut se résumer dans ces mots : « Voler le fisc, c'est être habile ! »

Demain, nous serons pauvres, et il y aura pas mal de nouveaux riches : à eux de supporter les charges nouvelles qui pèseront sur l'ensemble, un peu par leur fait.

Devant tous ces problèmes, Messieurs, nos corporations s'effacent pour faire de nous une seule classe, celle des salariés à traitement fixe. Nous ne songeons pas à constituer une caste dans le but de réclamer des privilèges que nos instincts démocratiques réprouvent, nous voulons simplement défendre notre droit à une existence supportable. L'union nous est en quelque sorte imposée par les circonstances, par un état de fait que nous n'avons ni désiré ni créé ; elle ne nous est pas dictée par un esprit de lutte absolument étranger à notre naturel vaudois, ce naturel qui se traduit si bien dans le refrain connu :

« Que dans ces lieux règne à jamais
L'amour des lois, la liberté, la paix ! »

Mais le mouvement est lancé, il ne s'arrêtera pas. La Ligue suisse se créerait sans nous, malgré nous, contre nous peut-être. Elle s'occupera vraisemblablement des objets suivants :

1. Rapport entre les salaires et la valeur comparative du franc ;
2. Lutte contre les trusts, cartels et autres monopoles privés ;
3. Tarifs douaniers futurs, en ce qui concerne les articles de première nécessité ;
4. Répartition aussi équitable que possible des impôts et contributions ;
5. Questions sociales (assurances, retraites, etc.) ;
6. Eventuellement, centralisation des achats.

Messieurs, resterons-nous impassibles, pratiquant la doctrine du laisser-faire et nous contentant de suivre tous les débats dans notre journal, au travers de la fumée coûteuse d'une pipe ? Cela, nous ne le pouvons pas, absolument pas : nous devons entrer dans la lice. Sur beaucoup de buts nous serons d'accord avec nos collègues de la Suisse allemande et nous travaillerons avec eux à les réaliser ; mais dans les vues émises à Zurich, il en est que la majorité des Vaudois combattra, d'une façon courtoise, au sein même de la Ligue, tel cet impôt fédéral direct sur lequel a insisté l'un des orateurs. Nous ne voulons pas, d'ailleurs, que la Ligue glisse vers la politique (c'est la condition posée par les instituteurs vaudois) ; mais pour contribuer à ce but, il faut que nous en soyons.

Les pouvoirs publics de notre canton et les administrations dont nous dépendons n'ont rien à craindre du faisceau que nous créerons, à cause de la malice des temps. A lire entre les lignes, il nous a semblé discerner quelque froideur, ici et là, à l'égard de l'initiative des Bernois, et partant de la nôtre de

ce jour. Qu'on se rassure ! Les fonctionnaires, employés et ouvriers vaudois ne songent qu'au bien de cette patrie pour laquelle beaucoup d'entre eux travaillent directement ; ils espèrent vivement que les perspectives actuelles, assez sombres pour eux, se dissiperont comme les mauvais songes, que la lutte pour l'existence ne demeurera pas l'unique excitatrice de l'effort humain.

Un pour tous, tous pour un !

Que la belle devise nationale ne devienne pas un aphorisme mensonger, tel est notre vœu aujourd'hui.

C'est dans ces sentiments, Messieurs, que nous avons l'honneur de vous proposer, non pas une résolution platonique, mais la nomination d'une commission chargée d'élaborer, dans le plus bref délai, un projet de statuts du

*Faisceau vaudois des associations de fonctionnaires, employés et ouvriers
à traitement fixe.*

Pour l'heure, cela suffit ; l'affiliation à la Ligue suisse viendra plus tard.

ERNEST VISINAND.

INFORMATIONS

Cours de dessin. — On nous prie de signaler à l'attention de nos lecteurs les cours de dessin, d'une durée de 6 à 9 mois, que donnera cet hiver à Lausanne M^{me} L. Artus, professeur à l'Institut J.-J. Rousseau. Le titre : *Le dessin au service des éducateurs*, en est suggestif, et les conditions des plus modérées. Les leçons se donnent le samedi, de 2 1/2 à 4 heures. Les participants qui le désireront pourront passer à l'Institut Rousseau l'examen pour l'obtention du certificat donnant droit à enseigner la méthode Artus.

Tous les renseignements utiles sont donnés par M^{lle} Marthe Privat, 19 Avenue Secrétan, Lausanne.

Avis au corps enseignant vaudois.

(Communiqué.)

Semaine suisse. — Une manifestation, connue sous le nom de *Semaine suisse*, destinée à faire mieux connaître notre industrie nationale et ses produits, se prépare dans toutes les parties de notre pays. Du samedi 27 octobre au dimanche 4 novembre, un grand nombre de négociants, dans toutes les branches de notre activité sociale, exposeront dans leurs vitrines des articles fabriqués chez nous. Tous les habitants de notre patrie pourront être ainsi les visiteurs d'une sorte d'exposition nationale décentralisée et seront par cela même invités à acheter des produits indigènes.

Nos écoles ne peuvent ni ne doivent rester à l'écart de cette manifestation nationale. Nous devons faire connaître à la jeunesse suisse que notre puissance économique supporte la comparaison avec celle de n'importe quel autre pays. Il faut inculquer aux futurs citoyens de notre démocratie la fierté de nos institutions politiques et de nos capacités économiques, leur apprenant qu'il est du devoir de tous de favoriser l'industrie du pays.

La « Semaine suisse » offre donc l'occasion d'une bonne leçon d'enseignement civique, leçon qui contribuera certainement à fortifier encore chez les enfants de nos écoles l'amour de la patrie. *Nous engageons les institutrices et les*

instituteurs vaudois à attirer l'attention de leurs élèves sur cette nouvelle organisation et à leur en faire comprendre l'utilité et la grande importance. Ceux qui désirent être plus amplement renseignés sont priés de s'adresser au « Comité lausannois de la Semaine suisse » (MM. Grenier, président, et Lamunière, secrétaire) qui leur fera parvenir une brochure explicative.

Département de l'Instruction publique et des Cultes.

A la Société pédagogique genevoise.

(20 octobre 1917.)

Mesdames, Messieurs... Les Vaudois
N'ont point la parole facile,
Entend-on dire quelquefois,
Et c'est vrai neuf cent fois sur mille.
Moi qui suis parmi les neuf cents,
Je me suis vu forcé de faire
En vers, — et bien péniblement, —
Mon discours du Cinquantenaire.

Je vous dois d'abord un merci
Chaleureux, messieurs, mesdames,
Pour l'accueil qu'on m'a fait ici,
Bien propre à me réjouir l'âme.
Des régentes et des régents
Dont je suis l'humble mandataire,
J'apporte les souhaits fervents,
En ce jour du Cinquantenaire.

Ceux de Genève et ceux de Vaud
Se reprochent les uns les autres
Parfois quelque petit défaut :
Vous, notre accent, et nous... le vôtre !
Tout de même, nous nous aimons
D'une amitié vive et sincère :
La preuve en est que nous fêtons
Avec vous ce Cinquantenaire.

Puisse, en ces temps calamiteux
Cette amitié fleurir encore,
Et puis porter des fruits nombreux
Dans l'avenir, qui s'élabore.
C'est à l'entente entre voisins,
Messieurs, que je vide mon verre :
Et qu'elle dure, à tout le moins,
Jusqu'au prochain Cinquantenaire !

A. ROULIER.

Toast qui aurait été porté au banquet du Cinquantenaire de la Société pédagogique genevoise, si le temps avait permis que les délégués eussent la parole.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne

8, Rue Centrale, 8

Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines,**
Bijouterie Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).
Orfèvrerie — **BIJOUX FIX** —
argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre,
marque Boulenger, Paris.

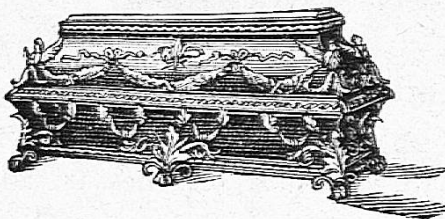
RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

Le Mouvement Féministe

Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande

Abonnement : 2 fr. 50

Le numéro : 20 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

Sommaire du numéro d'octobre : Pourquoi nous demandons le droit de vote. — Chez nous . . . E. Gd. — Le problème de la repopulation : de Witt-Schlumberger. Variété : la femme athénienne dans l'antiquité : J. Gueybaud. — Celles qui travaillent : IV. Les femmes dans les professions libérales : E. Gd. — A travers les Sociétés féministes et féminines.

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE
14 Rue Haldimand
ASCENSEUR CH^{LES} **MESSAZ** **TÉLÉPHONE**
623

Portraits en tous formats. — Spécialités de poses d'enfants. Groupes de familles et de sociétés. Travaux et agrandissements pour MM. les amateurs. L'atelier est ouvert tous les jours (le dimanche de 10 h. à 4 h.)

Maison de confiance fondée en 1890.

Médaille d'argent Exposition nationale 1914.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Institut J.-J. Rousseau

Taconnerie 5, GENÈVE

JEUX ÉDUCATIFS

d'après le D^r DECROLY et Mme MONCHAMP

pour les jeunes enfants et les élèves arriérés

publiés avec une notice explicative par Mlle A. DESCŒUDRES.

Développement des Sens. Calcul. Lecture.

I^{re} série : 15 jeux, 30 fr. — II^{me} série : 15 jeux plus difficiles fr. 20.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève



Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900

EDITION FÆTISCH FRÈRES (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

La maison FÆTISCH FRÈRES (S. A.) a l'avantage d'informer son honorable clientèle, ainsi que MM. les Directeurs des sociétés chorales, musicales, dramatiques, etc., qu'elle est désormais seule propriétaire des deux fonds d'édition très avantageusement connus, celui de l'UNION ARTISTIQUE et celui de la maison I. BOVARD, l'un et l'autre à Genève.

Ces fonds comprennent, outre les œuvres des principaux compositeurs romands : BISCHOFF, DENÉREAZ, GRANDJEAN, MAYR, NORTH, PILET, PLUMHOF, etc., etc., toutes celles de Ch. ROMIEUX, et une très riche collection de

CHŒURS

MORCEAUX POUR FANFARE

ET POUR HARMONIE

PIÈCES DE THÉÂTRE

SAYNÈTES

MONOLOGUES

etc., etc., etc.

*dont le **catalogue** détaillé, actuellement en préparation, sera prochainement distribué.*



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REQUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique:

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant: Abonnements et Annonces

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable,

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Délémont.

GENÈVE: W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50

PRIX DES ANNONCES: 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Editions ATAR — GENÈVE

**Livres en usage dans les Universités, Collèges,
Ecoles secondaires, primaires et privées
de la Suisse romande.**

ARZANI, prof.	Grammaire italienne	Fr. 3.—
»	» Anthologie italienne	» 3.—
CHOISY, L., pasteur.	Manuel d'instruction religieuse, 4 ^{me} édition.	» 0.75
CLIFT, J.-A.	Manuel du petit solfégien.	» 0.95
CORBAZ, André.	Exercices et problèmes d'arithmétique, 1 ^{re} série, Livre de l'élève	» 0.80
	» » » 2 ^{me} série, Livre du maître	» 1.40
	» » » 2 ^{me} série, Livre de l'élève	» 1.20
	» » » » Livre du maître	» 1.80
	» » » 3 ^{me} série, Livre de l'élève	» 1.40
	» » » » Livre du maître	» 2.20
	Calcul mental	» 2.20
	Manuel de géométrie.	» 1.70
DÉMOLIS, prof.	Physique expérimentale	» 4.50
DENIS, Jules.	Manuel d'enseignement antialcoolique (77 fig. et 8 pl. litho.)	» 2.—
DUCHOSAL, M.	Notions élémentaires d'instruction civique, édit. complète	» 0.60
»	» » » » » réduite	» 0.45
EBERHARDT, A., prof.	Guide du violoniste	» 1.—
ELZINGRE, H., prof.	Manuel d'instruction civique (2 ^{me} partie: Autorités fédérales)	» 2.—
ESTIENNE, H.	Pour les tout petits, poésies illustrées	» 2.—
GAVARD, A.	Livre de lecture, degré moyen	» 1.50
GOUÉ (Mme) et GOUÉ, E.	Comment faire observer nos élèves?	» 2.25
GROSGURIN, prof.	Cours de géométrie	» 3.25
JUGE, M. prof.	Notions de sciences physiques	» 2.50
	Leçons de physique, 1 ^{er} livre: Pesanteur et chaleur	» 2.—
	» » 2 ^{me} livre: Optique	» 2.50
	Leçons d'histoire naturelle.	» 2.25
	Leçons de chimie.	» 2.50
	Petite flore analytique (à l'usage des écoles de la Suisse romande).	» 2.75
LESCAZE, A., prof.	Premières leçons intuitives	» 1.80
	Manuel pratique de langue allemande, 1 ^{re} partie	» 1.50
	» » 2 ^{me} partie	» 3.—
	» » 1 ^{re} partie, professionnelle	» 2.25
	» » 2 ^{me} partie, professionnelle	» 2.75
	Lehr- und Lesebuch für den Unterricht in der deutschen Sprache	
	1 ^{re} partie.	» 1.40
	2 ^{me} partie.	» 1.50
	3 ^{me} partie.	» 1.50
MALSCH, A.	Les fables de la Fontaine (édition annotée).	» 1.50
MARTI, A.	Livre de lecture, degré inférieur	» 2.50
MARTI et MERCIER.	Livre de lecture, degré supérieur	» 3.—
PITTARD, Eug., prof.	Premiers éléments d'histoire naturelle	» 2.75
PLUD'HUN, W.	Comment prononcer le français?	» 0.50
»	Parlons français.	» 1.—
POTT, L.	Geschichte der deutschen Literatur	» 4.—
SCHUTZ, A.	Leçons et récits d'histoire suisse	» 2.—
THOMAS, A., pasteur.	Histoire sainte	» 0.65



Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.

Escompte 10 0/0 au comptant.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.



à ZÜRICH

Service principal.

Bien que la Société accorde sans surprime aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Police universelle.

La Société accorde pour les années 1917 et 1918 les mêmes dividendes que pour les 5 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **M^{me}. J. Schaechtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11,
Lausanne.



Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine, les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance avant le MARDI A MIDI.

LIBRAIRIE PAYOT & C^E, LAUSANNE

Pour paraître prochainement :

M. MAURER

A BATONS ROMPUS

Choix d'anecdotes

destinées aux

Premières leçons de français

— DEUXIÈME ÉDITION —

1 VOL. IN-16, CARTONNÉ FR. 2,50.

L'auteur a réuni deux cent cinquante courts récits, admirablement gradués en vue de l'étude du français. Ces anecdotes, variées et intéressantes, familiarisent insensiblement l'élève avec les difficultés idiomatiques de notre langue. Celui-ci parcourt tour à tour le domaine des choses usuelles les plus simples, puis celui des aventures fictives ou historiques et arrive sans peine à l'étude de véritables morceaux littéraires tirés des plus grands auteurs modernes de la France.

La préface de cet utile volume donne une série de conseils pratiques, qui assureront, à celui qui les suivra, des progrès aussi sûrs que rapides.

Tous les professeurs et les instituteurs qui ont à enseigner le français aux étrangers feront bien d'avoir sous la main cet excellent recueil où ils trouveront des textes commodes qui leur fourniront la matière d'exercices très variés, *lectures, dictées, traductions, exercices de comptes rendus, de résumés, etc.*

Cet excellent manuel manquait encore pour les leçons aux étrangers.

Introduit déjà dans de nombreuses classes — spécialement dans les écoles de commerce et dans les institutions privées — il a rencontré l'approbation unanime de tous ceux qui s'en sont servis.